



**Dans ce numéro**

- ✓ *Bienvenue dans notre futur espace culturel* p2
- ✓ *Bienvenue dans notre futur espace culturel* p3
- ✓ *Arrivée de la fibre optique* p4
- ✓ *Arrivée de la fibre optique* p5
- ✓ *Arbres de la Commune*
- ✓ *Travaux en ville*
- ✓ *Chère énergie*
- ✓ *Chère énergie* p6
- ✓ *A propos d'assainissement et enfouissement*
- ✓ *Informations pratiques* p7
- ✓ *Agenda* p8



**SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

[www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)

**L'ÉDITORIAL DU MAIRE**

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2008. En 2008, plusieurs dossiers de rues parviennent au stade de réalisation... ainsi réfections et aménagements sont programmés : chaussée de l'avenue Gallieni entre la Place de la Gare et la rue Pasteur et trottoir côté impair, secteur de l'avenue Foch entre le Lavoir et la rue de la Chapelle concernés par des travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux voir plus loin dans ce numéro), rue de France et rue du Vivier. Dès maintenant nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension, travaux de voirie obligent ! Par ailleurs, nous l'avons déjà évoqué, la Commune s'est engagée dans une démarche de déplacement alternatif à l'automobile et la sécurisation des élèves

aux abords des écoles. Dans cet esprit, le Conseil Municipal du 28 novembre dernier a demandé des subventions à la Région Ile de France pour la réalisation d'aménagements : il s'agit notamment de carrefours surélevés pour faciliter les traversées des piétons (carrefours Foch/Verdun/Coquement, Foch/Ecoles/Chapelle), de sécurisation du cheminement piéton rue du Clos de la Cure et allée de Barbeau ... Le 1000 Pattes demeure le «fil rouge» de ces aménagements et nous avons eu le plaisir de déposer sa candidature pour le prix européen de l'éco-mobilité scolaire dans une démarche de développement durable. Le jury rendra son verdict en juin prochain à Lon-

dres. L'ouverture à l'Europe, c'est l'occasion de rappeler que Bois le Roi est une des rares communes de l'Académie à proposer l'initiation à l'allemand ou à l'anglais à l'école primaire, l'occasion aussi de présenter tous nos vœux à notre ville jumelle, Langenargen, en souhaitant que des liens se tissent avec Noli (Italie), ville jumelle de Langenargen. Que 2008 apporte à chacun, comme nous l'ont dit les «Sniacaboum», «graine de bonne humeur ! et souffle de paix !».

Bonne lecture,  
Nicole Delporte.

**LE 1000 PATTES CONTINUE À BIEN MARCHER !**

*Par Michelle Grizard, Maire Adjoint aux Affaires Scolaires et Périscolaires*



Les 3 lignes créées lors de son lancement ont vu une augmentation de leurs usagers, notamment celle au départ de la rue Louis Perin (Parc de la Mairie). Les deux nouvelles lignes créées depuis la rentrée remportent un franc succès, l'une au départ de la Place de la Cité, l'autre au départ de la rue Guido Sigriste. Un relais au départ de l'école Olivier Métra pour les enfants fréquentant les Viarons et la maternelle a également été mis en place ; il permet aux parents de déposer plusieurs enfants au même endroit, ce qui leur procure un gain de temps tout en désengorgeant le secteur Viarons/maternelle. Actuellement 49 enfants fréquentent ce mode de transport et 34 bénévoles en permettent le

bon fonctionnement. Entraînés par leur cadence, usagers et accompagnateurs se sont lancés dans la chanson, autour d'un thème imaginé à partir du point de départ. Les voix des adultes et des enfants raisonneront bientôt sur les parcours. Une chorale de 1000 Pattes...voilà bien encore une originalité de ce service qui n'en finit pas de se distinguer ! En ce début d'année, lui souhaiter longue vie est tout à fait approprié. Fonctionnant à «l'huile de pieds» j'en connais sa fragilité. Mais l'humain sur lequel il repose en fait aussi sa force. Un service aux multiples intérêts que je serais heureuse de vous voir rejoindre, en tant que bénévole ou usager. N'hésitez pas à inscrire vos enfants, il reste de la place dans le convoi des marcheurs.

## BIENVENUE DANS NOTRE FUTUR ESPACE CULTUREL (suite de la visite guidée...)



En haut, la façade ouest du futur espace culturel ; nous regardons le bâtiment de l'avenue de la Forêt. La Maison des Associations est à gauche. La façade est recouverte de céramique de teinte verte.

En bas, en coupe, nous visualisons les gradins escamotables de la grande salle.

### La réalisation du projet

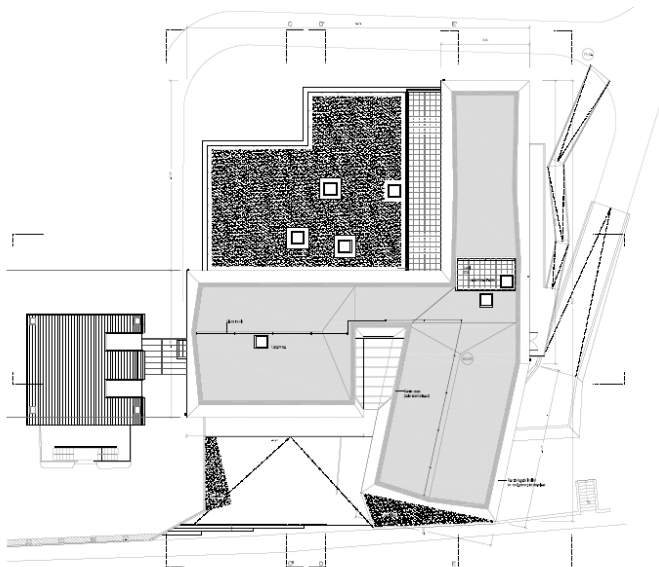
- ✦ le 22 mars 2006, le conseil municipal autorise la consultation pour la maîtrise d'œuvre ; c'est le cabinet d'architectes AWP qui est retenu par la Commission d'Appel d'Offres avec la collaboration des architectes de la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC), du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et des Bâtiments de France.
- ✦ Le 13 septembre 2006, le Conseil municipal autorise la signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec AWP. S'en suit une période de concertation entre élus, associations, architectes concepteurs et architectes de la DRAC.
- ✦ Le 14 mars 2007, le Conseil municipal autorise le dépôt du permis de construire.
- ✦ Le 6 août 2007, le permis de construire est déposé.

### Que devient la Maison des associations ?

Sa proximité est intéressante pour le projet. Certains équipements techniques y seront installés. Des salles de réunion, mieux adaptées au lieu, remplaceront les salles d'enseignement artistique.

### Et le stationnement ?

Conférences, spectacles nécessitent des places de stationnement : le parking de la gare, tout proche et peu utilisé en soirée est tout à fait adapté. Seules quelques places sur le site, en clairière du parc, seront créées pour le personnel, les intervenants, ainsi qu'un dépose-minute.



*Le bâtiment en vue aérienne .En bas le large parvis ouvert sur l'avenue de la Forêt. En haut et à gauche, le toit végétalisé, au-dessus de la bibliothèque.*

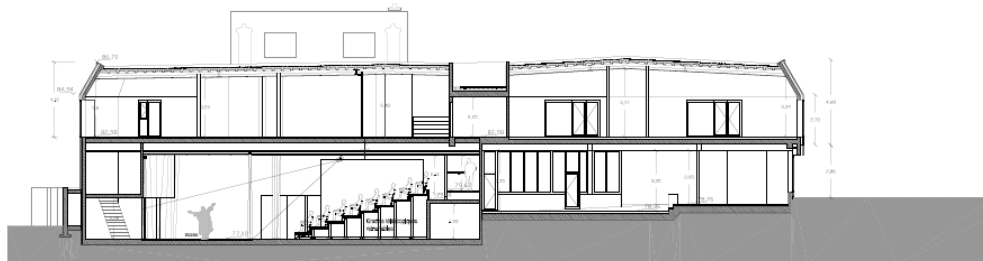
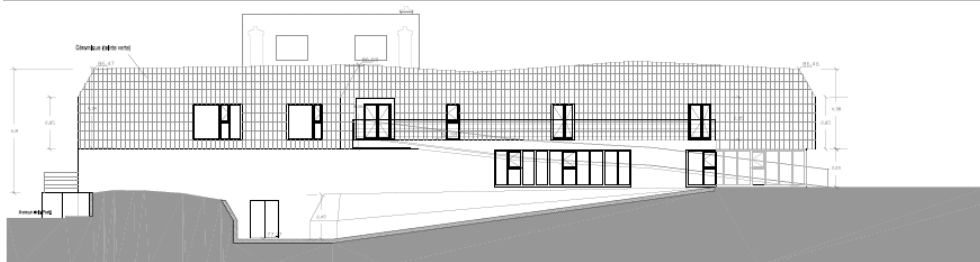
### Un bâtiment en développement durable

Le bâtiment est conçu dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. La partie du premier niveau sans étage bénéficie d'un toit végétalisé, isolant thermique naturel. L'espace bibliothèque privilégie la lumière naturelle. Les nuisances sonores émises ou environnantes (ligne SNCF) sont réduites par le caractère semi enterré de la grande salle. L'isolation phonique est particulièrement soignée, en particulier pour les salles d'enseignement musical. Des études sont en cours afin de choisir un chauffage permettant la meilleure économie d'énergie.

Cet espace culturel est bien sûr accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui n'était pas du tout le cas de l'ancienne bibliothèque et de la Maison des associations.

### Le parc est protégé

La construction nécessitera bien sûr l'abattage de quelques arbres. Cependant la position du bâtiment sur le site en limite le nombre et surtout protège les essences rares dont le grand séquoia. L'accès de ce parc agréable en cœur de ville sera maintenu.



*La façade sud. Nous apercevons au fond le haut de la Maison des associations.*

### Et combien ça coûte ?

Le coût total est de 2.3 millions d'euros HT (la TVA est récupérée par la Commune à hauteur de 85%) dont 47 % sont subventionnés :

- ✧ DRAC (Etat) 19.5%
- ✧ Région 23.3%
- ✧ Département 4.2%

### Et c'est pour quand en vrai ?

On peut envisager un début des travaux à la fin du premier semestre 2008 pour une ouverture fin 2009, début 2010.

## ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE À BOIS LE ROI (Suite)

Comment, quand, pour qui, pour quoi faire

Ce que chacun peut en attendre : particulier, entreprise

Par Daniel Taccon, Conseiller municipal.

### Déploiement géographique

L'infrastructure comporte essentiellement deux vecteurs d'information :

⇒ La **fibre optique** qui constitue un réseau desservant :

✦ directement des sites publics et des zones d'activité

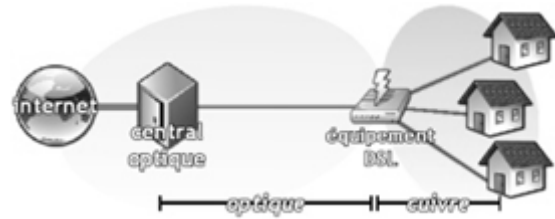


✦ indirectement les autres usagers (entre autre les particuliers) via son raccordement aux centraux téléphonique locaux (NRA).

L'information circule vers l'utilisateur final :

✦ à très haut débit dans la fibre optique

✦ et poursuit son parcours à un débit moindre sur le réseau téléphonique en paire de cuivre depuis le central téléphonique jusqu'au terminal du particulier.

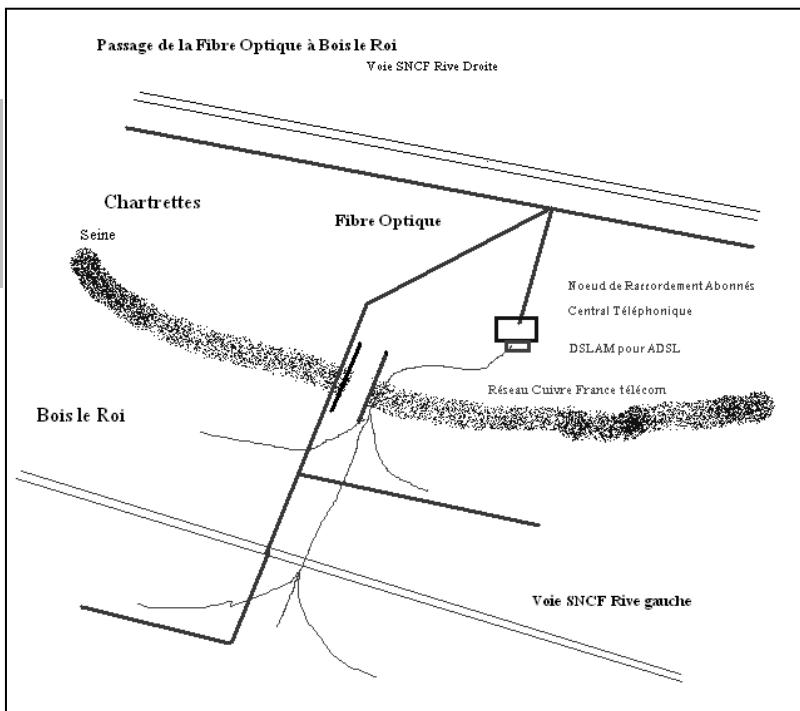


Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables

⇒ Le **Wimax** (diffusion Hertzienne) qui complète ce réseau là où la fibre optique n'arrive pas ou lorsque le réseau téléphonique ne permet pas des débits suffisants (< 512Kbits/s)

**En ce qui concerne les particuliers,** Sem@for77 est une boucle départementale très haut débit pour desservir essentiellement les répartiteurs France Telecom pour le dégroupage de la boucle locale téléphonique, ce n'est donc pas, pour l'instant, de la FTTH (Fibre optique à domicile).

### Les opérations à Bois le Roi, progrès attendus et délais de mise à disposition



A Bois le Roi l'opération Sém@for77 va se traduire par la mise à disposition de trois types de moyens :

**1/ Raccordement du NRA** (central téléphonique desservant les abonnés de Bois le Roi) de Chartrettes à la fibre optique très haut débit qui suit la voie SNCF Rive Droite.

*Gain attendu : Dégroupage total et concurrence des opérateurs (été 2008)*

Mais pas de gain de débit (limites du réseau fil de cuivre issu du NRA jusqu'à l'abonné).

**2/ Arrivée de la fibre optique directement** aux institutions retenues par le Conseil Général (établissements de santé et pompiers) (travaux début 2008 , liaison 1er semestre 2008)

*Gain attendu : très haut débit garanti pour ces bénéficiaires*

La fibre optique ainsi amenée dans Bois le Roi pourra éventuellement desservir d'autres utilisateurs, ultérieurement, moyennant investissements.

**3/ Installation d'une diffusion Wimax** : diffusion Hertzienne nécessitant une antenne de réception. Débit supérieur ou égal à 2 Méga

Public Visé : les entreprises et les particuliers n'ayant pas un débit suffisant par le réseau filaire cuivre (réseau France Télécom) en ADSL (début 2008)

Cette solution pour les utilisateurs aura un coût d'installation et d'utilisation plus élevé que les abonnements habituels. Le Conseil Général remboursera toutefois les frais d'antenne de réception si le débit actuel de l'abonné est inférieur à 512Kbits/s.

*A suivre dans le Tambour de Février*

## Bois le Roi vit son Environnement

### ARBRES DE LA COMMUNE

#### **A** battre quelquefois...

La Commune a la responsabilité de la gestion et de l'entretien du patrimoine arboré implanté sur le domaine public. 2 enjeux : la sécurité des usagers et des biens, la préservation du patrimoine.

Dans ce cadre, il a été décidé de procéder à une expertise complète de plusieurs arbres qui inquiétaient élus et services techniques. L'expertise a été réalisée le 6 novembre dernier par Réseau Arbre Conseil © Office National des Forêts (observation et analyse des défaillances mécaniques et physiologiques, investigations complémentaires par résistographe qui permet de mesurer la résistance à l'avancement d'une

mèche dans le bois). 3 arbres nécessitent un abattage immédiat de sécurité :

✧ *un platane avenue du 23 août*

✧ *un chêne impasse Barbeau*

✧ *un chêne devant la Maison des associations.*

Ces arbres seront abattus début janvier 2008. *Le rapport complet d'expertise est consultable en mairie.*

**...replanter toujours** avec des essences identiques ou comparables et si possible dans l'environnement proche de l'abattage.

Première étape de la réhabilitation du Clos Saint-Père par la plantation de plusieurs arbres avec une densification.

### TRAVAUX EN VILLE

#### Faits, en cours ou à venir...*en bref*

✧ Les travaux d'aménagement de la Place de la Gare sont achevés dans les délais.

✧ La construction du Centre de Loisirs, sur le site des Viarons, a repris un rythme normal.

✧ Le grillage de clôture, côté bois, de l'école



maternelle a été remplacé afin d'assurer une meilleure sécurité.

✧ Le chemin situé le long de l'école maternelle, de la rue Julien Cocquemont à la rue du Clos de la Cure est fréquemment glissant. Des travaux de sécurité vont y être effectués.

### CHÈRE ENERGIE

*Par Claude Alemany, Conseiller Municipal*

La fin d'année 2007 aura été riche en événements majeurs. L'augmentation du prix du baril de pétrole à 100\$ aura été sans conteste le plus significatif de tous. Une telle hausse, pour nos sociétés véritablement droguées à cette énergie fossile jusqu'alors bon marché, aura retenti comme un coup de tonnerre. Nos économies déjà sous la pression des changements climatiques liés à l'effet de serre, doivent s'adapter dans l'urgence à une offre énergétique en pleine mutation.

Qu'on ne s'y trompe pas, le phénomène ne peut être réduit à une spéculation temporaire et effrénée de tous les acteurs de la chaîne d'exploitation et de distribution. Sans nier

cette évidente mécanique en action depuis mi 2007, réduire le phénomène de hausse à cette seule spéculation serait une grave erreur. Il suffit pour cela de regarder l'évolution des prix du pétrole sur une période de quelques décennies pour constater une hausse continue depuis les années 70. La spéculation n'est que la petite oscillation à l'intérieur des courbes de Bollinger qui entourent la courbe tendance. Ceux qui espèrent un retour à 25/30\$ après une fièvre éphémère se trompent. La hausse régulière traduit un déséquilibre croissant des marchés entre « offre » et « demande ».

Les pays émergents se mettent à consommer de l'énergie pour alimenter leur forte croissance à un moment où l'écart entre production et

*Suite page 6*

consommation est presque nul après avoir été limité à 1% en 2006. Autrement dit, l'extinction de puits en fin d'exploitation n'est plus compensée par la mise en production de nouveaux gisements. Avec 80 millions de barils/jour et un commerce de 8Mds\$/jour (base 100\$ le baril), la production mondiale semble approcher le fameux pic de Hubbert. Certains spécialistes disent même que nous l'aurions déjà atteint en 2007 alors qu'on nous l'annonçait pour 2010-2020. Pour mémoire, ce pic est le point à partir duquel toute demande supplémentaire du marché ne peut être couverte par une augmentation de production.

Ceci a des conséquences géostratégiques et financières de première importance.

En effet, il n'existe à ce jour aucun produit de substitution pouvant rivaliser avec la concentration d'énergie existant dans un décilitre de pétrole. Et le jour où nous verrons voler des centrales nucléaires n'est pas arrivé !

Tout le monde sent bien au fond de lui-même que quelque chose se passe, qu'une ère d'expansion basée sur une énergie abondante et bon marché se termine. Nous entrons dans une ère nouvelle de chasse au gaspi pour optimiser notre consommation énergétique globale et de diversification de nos approvisionnements énergétiques compatibles avec nos engagements de Kyoto. Nous espérons en une découverte scientifique miraculeuse qui nous permettrait de consommer toujours plus et nous dédouanerait de tout effort d'économie que nous vivrions comme une restriction de nos libertés fondamentales. Les miracles ne sont pas de ce monde et nous allons devoir nous restreindre, apprendre à faire des choix et vivre la multi-énergie.

Depuis l'été 2007, toutes les chaînes de télévision, toutes les radios y vont de leur émissions sur le réchauffement climatique, la

hausse du prix de l'énergie et le besoin de revoir nos concepts de consommation ainsi que nos modes de construction de nos habitations. Pas une semaine ne passe sans que tel salon environnemental parrainé par telle association ne traite du sujet. Que dire de la foison de publications ? Tout ceci est bien et participe à la prise de conscience collective du problème. Encore faudrait-il ne pas être de simples rabatteurs pour les marchands du temple. Se contenter de faire miroiter les crédits d'impôt et les primes à l'installation est un peu court. Ces avantages plafonnés ne couvrent pas les investissements lourds demandés.

Quelle technologie installer ? Quel matériel choisir ? Quelles performances attendre et avec quel retour sur investissement ? Quel professionnel a le temps de s'informer entre deux clients des dernières avancées technologiques ? Le bâtiment est le 1<sup>er</sup> poste de consommation d'énergie avec plus de 40% de la consommation nationale totale (transport : 30%). Les deux tiers reviennent à l'habitat dont les deux tiers encore au chauffage. Sauf à raser l'existant et reconstruire avec les meilleurs matériaux du moment, le problème est donc très complexe et demande la mise en oeuvre de plusieurs solutions pour chaque construction. Plusieurs sont sous les feux des projecteurs : l'isolation, le solaire, la pompe à chaleur, nos pratiques au quotidien.

*Dans le prochain numéro, nous reviendrons sur tous ces points. Une base de données techniques accessible à tous (professionnels et particuliers). Aucun service de l'Etat ne propose actuellement autre chose que le constat des dépenses d'énergie et les crédits d'impôt disponibles.*

**A suivre dans le tambour de Février**

6

## A PROPOS D'ASSAINISSEMENT ET D'ENFOUISSEMENT

par François Seuillot, Premier Maire Adjoint

Certains se souviennent des travaux réalisés naguère dans l'avenue Foch, les rues de France et du Vivier. Ils constituaient une première tranche de réhabilitation des égouts dans ce quartier, et profitant de l'occasion, de la mise en souterrain des réseaux aériens d'électricité, de téléphone et d'éclairage public. A cela s'ajoutait la neutralisation, ou la suppression du plomb dans les branchements d'eau potable des particuliers. **La deuxième tranche est engagée. Elle concerne encore l'avenue Foch depuis le lavoir jusqu'à la rue de la Chapelle et la rue de la Chapelle jusqu'au ci-**

**metière.** Certains riverains ont déjà reçu la visite des enquêteurs qui ont mission d'établir contrairement les dispositions à retenir pour les nouveaux raccordements.

**Rappelons de quoi il s'agit.** Des études et des visites ont été faites sur le réseau d'assainissement de la ville pour en déterminer l'état après une trentaine d'année de fonctionnement, et pour répondre aux obligations légales de modernisation (Loi sur l'eau et Contrat de bassin). Phénomènes inévitables au bout de ce laps de temps, il apparaît que des désordres se sont produits, composés de ruptures

**Suite page 7**



